



Problème avec voiture achetée en Belgique

Par Jojo731

Bonjour,

Ma compagne a acheté une voiture en Belgique l'été dernier. Une DS3 de 2017, avec 33000 kms. Nous l'avons achetée dans un garage Belge, qui possède un très grand parc de voitures d'occasion : soco.be.

Au bout de quelques mois d'utilisation, la voiture a eu un problème de défaut d'AdBlue. (La voiture se met alors en défaut et refuse de démarrer si la panne n'est pas réparée) Le réservoir AdBlue a donc dû être changé. Heureusement, la voiture ayant tout juste moins de 4 ans (à un mois près), DS nous l'a fait gratuitement puisque cela tombait encore sous la garantie et que ce problème semble être courant sur ce modèle. Sinon, une telle intervention aurait coûté environ 1000? !

Le problème est qu'en faisant cette réparation, l'employé DS nous a appris que la voiture avait un passé lourd. Le moteur aurait été changé une fois, et le turbo 2 fois déjà ! Pour une voiture de 4 ans et 33000 km, ça fait beaucoup ! Sur le carnet d'entretien nous nous sommes aussi rendu compte que le kilométrage avec lequel nous avons acheté la voiture avait été quasiment atteint depuis 3 ans ! (En gros, la voiture avait 32000 km en 2018, et nous l'avons achetée avec 33000 km en 2021, bizarre...) Nous ne nous en sommes malheureusement pas rendu compte avant l'achat...

Si on en était resté là, tout irait bien mais ces derniers temps, l'assistance au stationnement ne marchait plus (pas de bip ni devant, ni derrière quand on se gare) et surtout, le problème d'AdBlue vient de réapparaître ! Exactement la même chose alors que le réservoir a été changé il y a moins de 3 mois !

Bref, je ne sais pas quel est le passé exact de cette voiture mais il semble y avoir un gros problème de fond dessus. Et même si on fait réparer les soucis actuels j'ai bien peur que d'autres pannes arrivent encore... Ma compagne s'est endettée sur plusieurs années pour s'acheter cette voiture. Pourtant récente et peu kilométrée, mais qui semble être déjà à bout de souffle... Le vendeur ne nous avait bien sûr pas parlé de problèmes éventuels. Je ne sais pas s'il était au courant ou pas du passé de la voiture. En tout cas, il nous a rien dit et en tant que professionnel, il aurait dû le savoir selon moi...

Je ne sais pas quels peuvent être les recours dans un cas comme celui là. Parce que de notre côté, on a une voiture non fonctionnelle et on n'a pas la possibilité d'en racheter une autre ! Si vous avez des conseils je les lirai avec attention. Merci beaucoup !